

POSTE VACANT DE DIRECTEUR D'ETUDES

Chaire d'archivistique, diplomatique et histoire des institutions à l'époque médiévale (21^{ème} section)

Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2026

Dans le cadre du décret :

- *n°89-710 du 28 septembre 1989 portant statut particulier du corps des directeurs d'études et du corps des maîtres de conférences de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême-Orient ;*

Un emploi de directeur d'études est déclaré vacant à compter du 1^{er} octobre 2025, à l'École nationale des chartes - PSL, en « archivistique, diplomatique et histoire des institutions de l'époque médiévale ».

Cet enseignement fournit les moyens de reconstituer la production, l'organisation, la conservation ou la destruction des archives au cours de la période médiévale et de les remettre dans le contexte des attentes du corps social et des institutions, elles-mêmes saisies dans le jeu de leur évolution. L'enseignement débouche ipso facto sur les méthodes d'édition des documents et de critique des faux, comme sur la sigillographie.

PROFIL DU POSTE :

Activités d'enseignement :

Le/la titulaire assurera principalement un service comprenant des enseignements dans le cadre des diplômes délivrés par l'École nationale des chartes - PSL (diplôme d'archiviste paléographe, masters, doctorat).

Il/elle assurera la direction et l'encadrement de recherches dans le cadre de ces diplômes (mémoires de master 1 et 2, thèses d'archivistes paléographes, thèses de doctorat). Il/elle participera à ce titre aux jurys correspondants.

Il/elle sera également amené(e) à assurer des enseignements dans le cadre des modules de préparation au concours d'entrée de l'Institut national du Patrimoine et éventuellement, des actions de formation continue.

Il/elle participera aux programmes internationaux d'enseignement et de recherche de l'École.
Il/elle pourra être amené(e) à siéger comme membre de jurys organisés par l'École (concours d'entrée, VAE, etc.).

Activités de recherche :

Le/la titulaire est rattaché(e) pour son activité de recherche au Centre Jean Mabillon, équipe d'accueil de l'École.

Dans ce cadre, il/elle a vocation à développer des projets de recherche, associant érudition historique et innovations technologiques. Il/elle participera également à l'élaboration et à la coordination de projets de recherche collectifs de l'École, du Centre Jean-Mabillon et de l'université PSL, dans les domaines liés à ses spécialités.

Il/elle travaillera avec les partenaires des différentes institutions de conservation afin de renforcer les liens et collaborations en matière d'archivistique et de diplomatique médiévales, y compris numérique, aux plans national et international. À ce titre, il/elle pourra participer à des événements professionnels nationaux ou internationaux comme la Commission Internationale de Diplomatique (CID).

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

L'École nationale des chartes – PSL est un grand établissement d'enseignement et de recherche en sciences historiques, philologiques et sociales. Elle recrute et forme des chercheurs expérimentés, notamment des futurs conservateurs du patrimoine et des bibliothèques.

Elle est composante de l'Université PSL, membre du campus Condorcet et de l'espace Richelieu (bibliothèques, musées, galeries).

Localisation du poste : siège de l'établissement (65 rue de Richelieu, 75002 Paris) et Campus Condorcet, Aubervilliers.

CONDITIONS A REMPLIR POUR DEPOSER UNE CANDIDATURE

Ce poste est ouvert (art. 11 du décret statutaire n°89-710 du 28 septembre 1989) :

- aux titulaires d'une habilitation à diriger des recherches ou d'un doctorat d'État ;
- aux personnes justifiant de travaux de recherche en France ou à l'étranger ou de titres universitaires étrangers, jugés équivalents ;
- aux personnes comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins 10 ans d'activité professionnelle, à l'exclusion des activités de chercheur dans les EPCST et des activités d'enseignant ;
- aux directeurs d'études de l'EPHE, de l'ENC et de l'EFEO associés et aux maîtres de conférences de l'EPHE, de l'ENC et de l'EFEO associés comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins un an d'ancienneté en qualité d'associé à temps plein.
- Les personnes ne possédant pas la nationalité française peuvent se présenter à ce concours.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent présenter un dossier comportant :

Pièces administratives :

- une déclaration de candidature datée et signée sur papier libre adressée à la direction de l'École nationale des chartes – PSL ;
- une copie recto/verso d'une pièce d'identité ;
- le dernier arrêté de promotion (pour les fonctionnaires en poste) ;
- une copie du dernier diplôme (avec sa traduction en français le cas échéant) ;
- une copie de l'habilitation à diriger des recherches (le cas échéant).

Pièces scientifiques :

- un curriculum vitae ;
- un exposé des titres et travaux (20 pages maximum) et une liste des publications ;
- le cas échéant, le rapport de soutenance de thèse de doctorat et/ou d'habilitation à diriger des recherches ;
- un projet de recherche et d'enseignement (10 pages maximum) portant sur 96 heures de cours (CM) annuelles.

Ces éléments devront être transmis par voie électronique à l'attention de l'Administrateur de l'École nationale des chartes-PSL pour le dimanche 2 novembre 2025 à 23h59 au plus tard, à l'adresse suivante :

recrutement@chartes.psl.eu

CONTACTS :

- pour tout renseignement d'ordre pédagogique : Mme Marie de Séverac : 01 55 42 75 01 – marie.de.severac@chartes.psl.eu
- pour tout renseignement d'ordre administratif : Mme Nacéra Boujnane : 01 55 42 21 65 – nacera.boujnane@chartes.psl.eu